

LA CONVENTION DE VIENNE EN AMÉRIQUE

THE VIENNA CONVENTION IN AMERICA

COLLECTION COLLOQUES VOLUME 41

LA CONVENTION DE VIENNE EN AMÉRIQUE
40^e anniversaire de la Convention des Nations Unies sur les
contrats de vente internationale de marchandises

THE VIENNA CONVENTION IN AMERICA
40th anniversary of the United Nations Convention on Contracts
for the International Sale of Goods

Sous la direction de / Editors

Iacyr de AGUILAR VIEIRA et Gustavo CERQUEIRA



**SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE**

Avec le concours du Département Droit, Économie et Gestion et de l'équipe d'accueil Chrome – Risques Chroniques Émergents – de l'université de Nîmes.

Le Code de propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de propriété intellectuelle.

<p style="text-align: center;">TABLE DES MATIÈRES TABLE OF CONTENTS</p>

Avant-propos / Foreword
Iacyr de AGUILAR VIEIRA et Gustavo CERQUEIRA9

INTRODUCTION

Le rayonnement de la Convention en Amérique
Iacyr de AGUILAR VIEIRA15

**I. APPLICATION ET IMPACT DE LA CONVENTION EN
AMÉRIQUE / APPLICATION AND IMPACT OF THE
CONVENTION IN AMERICA**

Argentine / Argentina

L'importance de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente
internationale de marchandises à travers le prisme de la jurisprudence
Argentine
Guillermo ARGERICH.....51

CISG's impact on Argentine sales domestic law
María Blanca NOODT TAQUELA71

Brésil / Brazil

L'application de la Convention de Vienne au Brésil et les défis de son
interprétation
Francisco PIGNATTA81

L'impact de la CVIM sur le droit brésilien des contrats
Lauro GAMA JR.93

Chili / Chile

La Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises et son impact au Chili

Iñigo de la MAZA GAZMURI et Alvaro VIDAL OLIVARES117

Colombie / Colombia

Les 18 ans de l'entrée en vigueur en Colombie de la Convention de Vienne de 1980 : à l'âge de la majorité, une maturité en devenir

Daniel ROJAS TAMAYO139

Costa Rica

The relevance of a uniform interpretation of the CISG from a Costa Rican perspective

Mauricio PARÍS CRUZ165

El Salvador

The United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods in El Salvador

Ana Elizabeth VILLALTA VIZCARRA183

États-Unis d'Amérique / United States of America

The United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods in the USA

Alejandro M. GARRO199

Guatemala

The Vienna Convention in Guatemala

Pedro MENDOZA MONTANO et Enrique MARTÍNEZ GUZMÁN219

Honduras

Impact of the Convention on the internal law of obligations in Honduras

Roberto Alejandro WILLIAMS CRUZ239

Paraguay

The CISG in Paraguay José Antonio MORENO RODRÍGUEZ	251
---	-----

Uruguay

The Application of the Vienna Convention in Uruguay Cecilia FRESNEDO DE AGUIRRE	271
--	-----

Venezuela

The Application of the CISG in Venezuela as a non-Contracting State Eugenio HERNÁNDEZ-BRETÓN	289
Domestic Contract Law and Private International Law of Venezuela and the Vienna Convention on the International Sale of Goods Claudia MADRID MARTINEZ	301

II. PERSPECTIVES COMPARÉES / COMPARATIVE PERSPECTIVES

Interprétation autonome, tendance insulariste et tendance importatrice dans la jurisprudence de la CVIM Franco FERRARI	325
--	-----

La Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises et le droit interne de l'exécution défectueuse de la vente en Europe et en Amérique latine Carlos DE CORES HELGUERA	343
--	-----

The 2015 Civil and Commercial Code of Argentina : a model for Latin American Contract Law reform inspired by the CISG and the PICC? Edgardo MUÑOZ et Inés MORFÍN KROEPFLY	363
---	-----

CONCLUSION

Une Amérique d'ouverture	
Gustavo CERQUEIRA	389

AVANT-PROPOS

Le 11 avril 1980 la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises fut adoptée. Cette Convention dote la vente internationale de marchandises de règles matérielles uniformes dont l'utilité pour le développement du commerce international est universellement reconnue. Conçue pour répondre aux besoins de ce commerce, la Convention fournit un cadre juridique assez ample en matière contractuelle – formation et exécution du contrat – permettant d'assurer le respect de la bonne foi, la sécurité et la réduction des coûts des transactions commerciales.

À l'heure où la Convention de Vienne fête ses quarante ans, son rayonnement en Amérique est révélateur de son succès. En effet, dix-neuf des quatre-vingt-treize États parties à la Convention se trouvent dans ce vaste continent. Or, ce continent réunit géographiquement ce que la convention a réussi à relier juridiquement : le droit civil et la *common law*.

Afin de célébrer ce quarantième anniversaire, la section Amérique latine de la Société de législation comparée a souhaité présenter l'état actuel de l'application de la Convention dans les différents pays américains et mesurer l'influence de ce texte sur les droits internes de la vente. Dans la mesure où le système d'applicabilité de la Convention et l'évolution des méthodes du conflit de lois permettent aujourd'hui d'étendre assez largement le champ d'application du texte conventionnel à des États non parties, cette perspective a également été intégrée.

Alors que les applications jurisprudentielles et les travaux universitaires se multiplient à l'occasion des adhésions américaines à la Convention, cette présentation entend offrir une meilleure connaissance du fonctionnement de la Convention dans ces pays et, par-là, soutenir l'effort de promotion de l'uniformité de l'application de ses règles.

Une approche comparée complète l'ouvrage. Il s'agit non seulement de rappeler l'importance de l'autonomie du régime de la Convention pour s'opposer aux volontés de différenciations nationales constatées dans la

jurisprudence, mais aussi, et plus positivement, de promouvoir le rayonnement de la Convention comme modèle de réglementation de la vente en Amérique et Europe.

L'ouvrage est ainsi l'occasion de comparer la mise en œuvre de la Convention de Vienne dans les pays d'Amérique et de profiter du regard des juristes américains sur cet instrument universel d'uniformisation matérielle de la vente internationale de marchandises. Ce faisant, il s'associe aux diverses manifestations prévues dans le monde pour célébrer l'âge de la maturité à laquelle parvient celle qui constitue l'œuvre la plus emblématique d'uniformisation internationale du droit privé.

L'ouvrage s'adresse tant au monde universitaire qu'aux praticiens du droit du commerce international.

Strasbourg, 24 février 2020.

Iacyr de AGUILAR VIEIRA
Gustavo CERQUEIRA

FOREWORD

On April 11, 1980 the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods was adopted. The Convention provides the international sale of goods with uniform substantive rules whose usefulness for the development of international commerce is universally accepted. Designed to address the longings of commerce, the Convention provides a broad legal framework for contractual issues – formation and performance of the contract – ensuring compliance with good faith, legal certainty and lowering the costs of commercial transactions.

On the occasion of the Vienna Convention on Contracts for the International Sale of Goods' fortieth anniversary, its success can be evidenced by its influence in America. In fact, 19 out of the 93 member-States are found in this vast continent. This continent is a geographic representation of what the Convention managed to achieve in the legal field : gather Civil Law and Common Law.

To celebrate its 40th anniversary, the Latin American section of the *Société de législation comparée* sought to present the Convention's current state of application in different American countries, as well as to measure its influence on domestic sales laws. The book also deals with non-Contracting States, to the extent that their conflict rules lead to the application of the Convention.

As court decisions and scholarly writing multiply with the ratification of the Convention by American States, this presentation seeks to offer a better understanding of how the Convention is being applied and, through that, support the efforts for its uniform application.

A comparative approach concludes the book. This initiative seeks not only to oppose the attempts that can be found in domestic cases to interpreting the Convention differently, but also, and on a more positive note, to promote the Convention as a model for the regulation of sales in America and Europe.

Thus, this book is the perfect occasion to compare the Vienna Convention's implementation in American States and to benefit from the view of American scholars on this universal instrument for the uniformization of sales of goods. In so doing, it joins numerous displays from around the globe to celebrate the adulthood of the instrument that succeeded in becoming the most emblematic work of international uniformization of Private Law.

This book is meant both for scholars and practitioners in the field of international commerce.

Strasbourg, February 24, 2020.

Iacyr de AGUILAR VIEIRA
Gustavo CERQUEIRA